

Grille d'autoévaluation des compétences Stage II – AUD-6022

Nom de la personne étudiante : _____

Nom de la ou des personnes superviseurs : _____

Nom de l'établissement/lieu du stage : _____

Date du stage : _____

Préambule

Le stage II se réalise en supervision directe dans une très grande proportion. Il est tout à fait normal que la co-intervention soit encore omniprésente, surtout en début de stage ainsi que lors de situations nouvelles ou complexes.

Ce stage peut être effectué tant en contexte d'évaluation que de réadaptation. Dans le but de fixer des attentes réalistes, il apparaît important de considérer sa place dans le programme, c'est-à-dire les cours effectués depuis le début de la formation. De plus, le stage antérieur réalisé diffère d'une personne étudiante à l'autre, ce qui peut apporter des disparités dans les habiletés de chaque personne étudiante.

Niveaux de rendement

Attendu : La personne étudiante démontre le niveau de compétence attendu pour une personne stagiaire, à cette étape du parcours.

En progression : Quelques apprentissages ou éléments demeurent à consolider pour atteindre le niveau attendu. Bien que le niveau « *En progression* » reflète un développement en cours, un nombre élevé de sous-compétences à ce niveau peut compromettre la réussite du stage. L'évaluation finale est déterminée par l'équipe des stages, en tenant compte de l'ensemble du dossier.

Limite : Plusieurs apprentissages ou éléments demeurent à consolider pour atteindre le niveau attendu. Les apprentissages demeurent à un niveau attendu à un niveau de stage inférieur. Un support particulier pourrait être mis en place pour soutenir la personne étudiante dans le développement de cette compétence.

En difficulté : Les apprentissages et compétences de la personne étudiante sont clairement en deçà du niveau attendu pour la personne stagiaire. La personne étudiante progresse peu dans le développement de cette compétence. Un support particulier doit être mis en place pour soutenir la personne étudiante dans le développement de cette compétence.

Non applicable : Critère non observé

*À noter qu'il n'existe pas de notation faisant référence à « au-delà des compétences ». Il est possible de faire ressortir une personne étudiante qui se démarque par les commentaires ajoutés.

*Afin de soutenir une évaluation cohérente et alignée avec les exigences du stage II, nous recommandons fortement la consultation du **Guide des indicateurs**, qui permet de situer clairement les attentes et le niveau de compétence attendu pour une personne stagiaire.*

☐ **MI-STAGE**
☐ **FIN DE STAGE**

Note : Tout commentaire pertinent permet d'assurer une évaluation juste et équitable. Les commentaires de la personne superviseuse sont obligatoires si en deçà du niveau de rendement attendu.

		Attendu	En progression	Limite	En difficulté	N/A
EXPERTISE CLINIQUE (EC)						
EC 1.2 ; 2.1	Comprend la priorisation donnée à la demande initiale ou de suivi selon les informations pertinentes.	☐	☐	☐	☐	☐
EC 1.2 ; 2.2	Identifie les sujets d'intérêt et les précisions nécessaires.	☐	☐	☐	☐	☐
EC 1.2 ; 2.3 ; 2.5	Élabore le plan d'évaluation en se basant sur les hypothèses cliniques et les objectifs d'intervention.	☐	☐	☐	☐	☐
EC 2.4	Organise l'environnement pour la passation des tests, incluant le matériel.	☐	☐	☐	☐	☐
EC 2.4	Applique les procédures de bases pour la passation des tests incluant les consignes.	☐	☐	☐	☐	☐
EC 2.4	Collige adéquatement les données et les observations .	☐	☐	☐	☐	☐
EC 2.4	Analyse la validité des résultats obtenus.	☐	☐	☐	☐	☐
EC 2.6	Interroge le client sur son niveau de participation aux activités, incluant les facteurs personnels et environnementaux .	☐	☐	☐	☐	☐
EC 2.7	Utilise adéquatement l'équipements selon les standards incluant l'étalonnage et l'entretien .	☐	☐	☐	☐	☐
EC 1.2 ; 2.8	Met en relation toutes les informations recueillies (entrevue, résultats) avec les hypothèses cliniques émises.	☐	☐	☐	☐	☐
EC 1.2 ; 2.9	Identifie les objectifs d'intervention selon les besoins du client en les justifiant.	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires – Expertise clinique :						

EXPERTISE CLINIQUE (EC) - Suite

		Attendu	En progression	Limite	En difficulté	N/A
EC 2.10	Identifie des moyens d'intervention en les justifiant.	☒	☐	☐	☐	☐
EC 2.11 ; 2.14 ; 2.15	Planifie la mesure des progrès et de l'efficacité de l'intervention.	☐	☐	☐	☐	☐
EC 2.12	Applique les interventions technologiques ciblées par la personne superviseure (sélection, ajustement, vérification et validation des aides auditives).	☐	☐	☐	☐	☐
EC 2.13	Identifie les interventions pertinentes ciblées selon les outils et protocoles en vigueur dans le milieu, en les justifiant.	☐	☐	☐	☐	☐
EC 2.16	Priorise les données recueillies en tenant compte du motif de consultation, de la participation et des facteurs personnels et environnementaux.	☐	☐	☐	☐	☐
EC 2.16	Établit des liens entre les données et les hypothèses cliniques	☐	☐	☐	☐	☐
EC 2.17	Ajuste les recommandations selon toutes les informations recueillies (entrevue, résultats) et les hypothèses cliniques émises.	☐	☐	☐	☐	☐
EC 2.18	Sélectionne l'information pertinente et juste à transmettre (à l'oral et à l'écrit).	☐	☐	☐	☐	☐
EC 2.19	Identifie des facteurs favorables à une fin de suivi.	☐	☐	☐	☐	☐

Commentaires – Expertise clinique – suite :

ÉRUDITION (ER)						
		Attendu	En progression	Limite	En difficulté	N/A
ER 2.1	Utilise différentes méthodes/outils favorisant l'apprentissage autonome (résumés de notes de cours, aide-mémoire, lecture d'approfondissement).	☐	☐	☐	☐	☐
ER 2.2	Réinvestit les apprentissages dans de nouvelles situations.	☐	☐	☐	☐	☐
ER 3.3	Recherche des données dans les sources pertinentes.	☐	☐	☐	☐	☐
ER 3.6	Utilise les protocoles et normes en vigueur dans le milieu.	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires – Érudition :						
COLLABORATION (COL)						
		Attendu	En progression	Limite	En difficulté	N/A
COL 2.1 ; 4.2	Accepte les commentaires ou suggestions de tous les membres de l'équipe, incluant les autres stagiaires, le cas échéant.	☐	☐	☐	☐	☐
COL 3.1.	Distingue l'apport des autres professionnels et partenaires dans une approche intégrée des services aux clients	☐	☐	☐	☐	☐
COL 3.2	Échange ses connaissances avec les autres professionnels et partenaires.	☐	☐	☐	☐	☐
COL 3.3	Ajuste son rôle au sein l'équipe en tenant compte du contexte et des autres membres incluant le personnel administratif.	☐	☐	☐	☐	☐
COL 4.1	Respecte les différences personnelles et professionnelles entre les collègues.	☐	☐	☐	☐	☐
COL 4.3	Participe à la résolution de problème (erreur à l'horaire, gestion de l'espace, divergence d'opinion ou d'approche clinique).	☐	☐	☐	☐	☐

Commentaires – Collaboration :

COMMUNICATION (COM)

		Attendu	En progression	Limite	En difficulté	N/A
COM 2.1 ; 2.3 ; 2.4	Adapte son niveau de langage aux interlocuteurs et au contexte.	☐	☐	☐	☐	☐
COM 2.2-	Démontre une écoute active (expressions faciales, hochements de tête, posture, contact visuel, renforcement verbal).	☐	☐	☐	☐	☐
COM 2.2	Intègre quelques techniques d'entretien de base (reflet, reformulation...).	☐	☐	☐	☐	☐
COM 2.5	Présente les options potentielles (avantages vs limites) en tenant compte des preuves scientifiques.	☐	☐	☐	☐	☐
COM 2.6	Utilise des échanges respectueux et empathiques.	☐	☐	☐	☐	☐
COM 3.1	S'exprime à l'oral de façon structurée , dans une forme correcte.	☐	☐	☐	☐	☐
COM 3.3	S'exprime à l'écrit de façon structurée , dans une forme correcte.	☐	☐	☐	☐	☐

Commentaires – Communication :

PROMOTION DE LA SANTÉ (PS)						
		Attendu	En progression	Limite	En difficulté	N/A
PS 1.2 ; 3.1	Connaît les critères et les limites d'admissibilité des programmes d'accès pour la population (Ex. : RAMQ, Agir tôt...).	☐	☐	☐	☐	☐
PS 2.1 ; 2.2 ; 2.3	Détermine les moyens favorisant une saine santé auditive. (Ex. : Protocoles de suivi, action préventive, stratégies de communication...).	☐	☐	☐	☐	☐
PS 4.1	Explique les rôles et les responsabilités de l'audiologiste à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire.	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires – Promotion de la santé :						
GESTION (G)						
		Attendu	En progression	Limite	En difficulté	N/A
G 2.1	Applique des stratégies de gestion de temps afin de respecter les échéanciers.	☐	☐	☐	☐	☐
G 3.2	Applique les mesures de contrôle des infections et la gestion des risques	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires – Gestion :						

PROFESSIONNALISME (P)

*Une cotation « limite » ou « en difficulté » pour le professionnalisme peut mener automatiquement à un échec de stage.

		Attendu	En progression	Limite	En difficulté	N/A
PR 2.1	Applique les politiques de fonctionnement de l'établissement (tenue vestimentaire, procédures de consultation et de tenue des dossiers...).	☐	☐	☐	☐	☐
PR 2.1	Respecte les attentes et exigences du contexte de stage (respect des échéanciers, formulaires remplis...).	☐	☐	☐	☐	☐
PR 2.2 ; 3.4	Respecte le secret professionnel et la confidentialité des informations relatives au stage lui-même (relation avec les pairs et les membres de l'équipe du milieu).	☐	☐	☐	☐	☐
PR 2.2 ; 3.4	Applique le code de déontologie et le règlement sur la tenue de dossiers	☐	☐	☐	☐	☐
PR 2.3 ; 2.4 ; 3.4	Reconnaît les situations éthiques.	☐	☐	☐	☐	☐
PR 3.1	Identifie ses forces et points à améliorer en regard de ses compétences en tenant compte des facteurs ayant influencé sa performance (connaissances, contexte, émotions, préparation).	☐	☐	☐	☐	☐
PR 3.2	Ajuste sa pratique selon les commentaires reçus.	☐	☐	☐	☐	☐
PR 3.3	Priorise les moyens pertinents pour favoriser le développement de ses compétences.	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires – Professionnalisme :						



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de médecine
École des sciences de la réadaptation

APPRÉCIATION GLOBALE DU STAGE

POINTS FORTS DE LA PERSONNE ÉTUDIANTE

COMPÉTENCES À AMÉLIORER

MOYENS

STATISTIQUES CLINIQUES

La personne stagiaire a-t-elle effectuée 105 heures de stage OUI NON

Sinon, combien d'heures a-t-il effectuées? _____ h

Raison :

- ☐
- J'ai pris connaissance des statistiques en lien avec les heures cliniques du stage et j'atteste qu'elles représentent les heures cliniques réalisées.

SIGNATURES

- ☐
- Par la présente, nous certifions avoir discuté de cette évaluation

Signature de la ou du superviseur(e)_____
Signature de la personne étudiante_____
Signature de la ou du superviseur(e)_____
Date_____
Date